

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Bassins du Nouveau Havre

La SIC et le RESO s'entendent pour développer un pôle touristique et culturel

Montréal, le 25 juin 2009 – Par une entente qu'ils viennent de conclure, la Société immobilière du Canada (SIC) et le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO) collaboreront au développement d'un pôle d'accueil touristique et culturel créateur d'emplois pour les Bassins du Nouveau Havre.

« Cette entente représente l'aboutissement de plusieurs années de travail et de mobilisation de la communauté en faveur d'un développement qui répond à ses aspirations et qui permettra la création de 200 à 300 nouveaux emplois dans le Sud-Ouest », a souligné Pierre Morrissette, directeur général du RESO.

Rappelons que le développement d'un pôle récréotouristique et culturel en lien avec le potentiel du canal de Lachine faisait partie du plan d'aménagement élaboré en 2004 pour le site des Bassins du Nouveau Havre par le RESO et ses partenaires, Bâtir son quartier et la Coalition de la Petite-Bourgogne / Quartier en santé. Pour cette zone d'emploi, le RESO collabore à la réalisation de différents projets d'économie sociale, soit à l'implantation d'un établissement hôtelier abordable avec Les Auberges internationales du St-Laurent et d'une centaine d'ateliers-résidences pour artistes avec la Cité des Artistes. Un autre projet, à l'étude, pourrait regrouper différents organismes du domaine des arts et de la création.

Selon l'entente conclue récemment, la SIC s'engage à ne pas vendre les propriétés de la zone d'emploi durant une période de deux ans pendant laquelle le RESO et ses partenaires pourront compléter les études techniques et le montage financier nécessaires à la réalisation des projets. La SIC s'engage également à vendre ces propriétés au RESO si les projets répondent à ses exigences ainsi qu'à celles de son plan directeur pour les Bassins du Nouveau Havre.

Rappelons également que cette entente répond aux recommandations de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) contenues dans son rapport rendu public en mai dernier. En effet, l'OCPM recommandait à la SIC de conclure une entente avec le RESO afin de lui réserver, pour une période de deux à trois ans, les terrains visés par le développement du pôle d'emploi. En outre, cette entente répond aussi aux vœux exprimés par l'OCPM voulant que la SIC, la Ville de Montréal, le RESO et Parcs Canada élaborent une vision commune pour le développement d'activités récréotouristiques, artistiques et culturelles contribuant au dynamisme du quartier ainsi qu'à son intégration aux pôles du Vieux-Montréal et du Vieux-Port.

- 30 -

Renseignements :

Lucie Dufour au 514 931-5737, poste 224

Sophie Legault au 514 931-5737, poste 256